

[Accueil](#) > [Normandie](#) > [Coutances](#) > [Créances](#) > 

Recevez gratuitement notre newsletter
Chaque jour, l'essentiel de l'actualité est dans votre boîte mail

[Je m'inscris !](#)

Urbanisme et environnement : le projet exposé en mairie

Créances - 18 Juillet

 écouter



[Facebook](#)

[Twitter](#)

[Google+](#)



[Achetez votre journal numérique](#)

Le plan local d'urbanisme (Plu) qui conditionnera l'évolution et le développement de la commune dans les prochaines années est en cours d'élaboration. « **Dans ce cadre a été conçu le projet d'aménagement et de développement durable (Padd) en liaison avec les personnes publiques associées à la procédure d'élaboration du Plu. L'objectif principal est de conforter le pôle de vie en tenant compte des spécificités environnementales, patrimoniales et socio-économiques** », indiquait, mercredi, Henri Lemoigne, le maire. Le projet envisagé s'articule autour de quatre axes principaux : patrimoine, économie, aménagement urbain et cadre de vie.

Il s'agit donc de préserver et valoriser les atouts patrimoniaux, qu'ils soient naturels ou bâtis. Pour l'économie, il est prévu de développer de l'activité agricole, principalement maraîchère, en offrant des conditions d'accueil pour l'extension ou l'installation d'activités tout en renforçant la capacité d'accueil touristique. Côté aménagement, le principe est de favoriser une urbanisation maîtrisée, favorable à la mixité des populations et de reconquérir les espaces délaissés, notamment en centre bourg et sur le boulevard de la mer.

Enfin, le projet comprend l'aménagement du centre bourg, le maintien des commerces et services de proximité, la restructuration du site de l'ancienne gare en pôle socioculturel, etc.

« **La population est invitée à consulter l'exposition présentée en mairie, et à émettre ses avis et observations au cours du mois de juillet** », indique le maire.